

la réponse à la question du député de Brandon-Souris et peut-être me permettrait-on de la donner tout de suite. En cherchant à assurer des services supplémentaires aux personnes à la charge de nos militaires, nous nous sommes engagés, à titre d'essai, à leur assurer des soins médicaux limités. L'expérience a eu lieu à Shilo, au Manitoba, et se terminait hier. Nous trouvons les frais trop élevés pour nous engager officiellement à assurer ce service ailleurs que dans des endroits isolés. Cet essai n'avait rien à voir avec l'assurance frais médicaux ou l'adhésion du Manitoba au régime national.

LES TRANSPORTS

LE GEL DES TAUX DE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANS LES MARITIMES

M. H. Russell MacEwan (Central Nova): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Le ministre ayant assuré lundi à la Chambre que le blocage du tarif des marchandises dans les provinces atlantiques du Canada serait maintenu en attendant que le bill C-182 soit mis à l'étude, voudrait-il nous assurer que, après le congé de Pâques, la Chambre sera saisie du ce bill, qui gèle les tarifs des transports maritimes.

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): C'est bien l'intention du Parlement de procéder à l'examen du bill sans tarder après le congé de Pâques.

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LA GRÈVE DE TÔLIERS ET SES CONSÉQUENCES SUR LE SÉCHAGE DU GRAIN

M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre du Travail. Vu que l'on rapporte, de la région de la tête des Lacs, qu'une grève des tôliers de cette région a créé une situation d'urgence relativement à l'installation du nouveau matériel de séchage des céréales, et a, du même coup, sérieusement aggravé le problème du séchage des céréales humides et mouillées, le ministre peut-il nous dire quand on espère pouvoir mettre fin à la grève, et s'il prend des mesures en vue de parvenir à une solution rapide?

L'hon. Bryce S. Mackasey (ministre du Travail): Si je ne m'abuse, monsieur l'Orateur, le litige en question relève de la juridiction du ministre provincial du Travail.

L'INDUSTRIE

LE CUIVRE—LES EXIGENCES DU CANADA

M. Max Saltsman (Waterloo): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Relativement à la déclaration qu'il a faite aujourd'hui au sujet de l'exploitation du cuivre, puis-je lui demander si les producteurs de cuivre du pays lui ont donné l'assurance que l'on satisferait aux exigences du Canada?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): C'est précisément pour m'en assurer que j'ai fait cette déclaration. Il y a encore un écart entre l'offre des producteurs et la quantité requise pour satisfaire à tous nos besoins. La situation actuelle est très compliquée: un certain nombre de producteurs qui expédiaient du cuivre à Noranda pour y être raffiné et vendaient au prix des États-Unis, voudraient aussi bénéficier du prix BML.

Nous essayons d'amener l'industrie, dans son propre intérêt, à faire elle-même le rajustement nécessaire. J'espère que nous y parviendrons.

M. Saltsman: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre dirait-il s'il a reçu des instances des utilisateurs de cuivre des États-Unis à ce propos?

L'hon. M. Pepin: Non, monsieur l'Orateur.

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre du Commerce une question complémentaire sur le même sujet. Comme lui, je reconnais que le sujet est complexe, mais la déclaration du ministre signifie-t-elle que si les producteurs refusent de collaborer et de se conformer au système de contrôles, ils ne pourront pas vendre à l'étranger?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, l'objet de la mesure est de nous assurer que les fabricants au Canada obtiendront tout le cuivre dont ils ont besoin et à un prix raisonnable, afin que leur production demeure concurrentielle tant au Canada qu'à l'étranger.

M. Saltsman: Une autre question supplémentaire. Le ministre a-t-il fait des instances auprès des commerçants de déchets de cuivre en vue d'accorder des licences d'exportation?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, ce point est abordé en partie dans mon communiqué d'aujourd'hui.